



PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU



ALSACE
Collectivité européenne

AVENANT AU CONTRAT LOCAL DE SANTE

MEDICO-SOCIAL 2020-2024

du PAYS de SAVERNE PLAINE et PLATEAU



SOMMAIRE

Préambule	3
Le Contrat Local de Santé Médico-Social du Pays de Saverne Plaine et Plateau	4
1. Objets du présent avenant	5
1.1 Renforcement de l'engagement de la CARSAT Alsace Moselle dans le CLS-MS du Pays de Saverne Plaine et Plateau	5
1.2 . Adaptation du CLS-MS à l'évaluation mi-parcours et renforcement de trois axes prioritaires par la mise en place de nouvelles actions.....	5
2. Axes stratégiques et actions prioritaires	6
Signataires.....	11
Annexes.....	14
➔ Nouvelles Fiches Actions	14
<i>Fiche action 23 « Développer une offre globale de soutien aux aidants des personnes âgées en perte d'autonomie » portée par la Plateforme de Répit le Trèfle.....</i>	14
<i>Fiche action 24 « Bien Vieillir en Alsace Bossue » portée par le Centre Socio Culturel de Sarre-Union</i>	20
<i>Fiche action 25 « Actions de prévention à destination des jeunes » portée par REDOM et CAAPS</i>	26
<i>Fiche Action 26 « Création d'une Antenne de Maison des Adolescents » portée par le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau</i>	32
<i>Fiche action 27 « Espace services jeunesse ALAPAJES » portée par le rectorat de l'Académie de Strasbourg</i>	37
<i>Fiche action 28 « Agir sur le bien-être au travail » portée par le PETR</i>	43
<i>Fiche action 29 « Prévention des risques solaires » portée par le PETR</i>	48
➔ Modification de Fiches Actions	52
<i>Fiche action 13 « Vers un usage éclairé des écrans » portée par le Centre socio culturel Ilot du Moulin</i>	52

Préambule

→ Cadre Juridique des CLS :

Institué par la loi dite « Hôpital Patients Santé Territoire » (HPST) de 2009, le contrat local de Santé (CLS) fait l'objet d'une disposition d'ordre général dans le cadre de la loi N° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, décliné notamment dans le Code de la santé publique par l'article L1434-10 modifié lequel dispose que :

« IV. - La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements garantissant la participation des usagers, notamment celle des personnes en situation de pauvreté, de précarité ou de handicap et, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social. Les contrats locaux de santé comportent un volet consacré à la santé mentale, qui tient compte du projet territorial de santé mentale (...) »

→ Enjeux du CLSMS du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Les contrats locaux de santé (CLS) participent à la construction des dynamiques territoriales de santé. Outil souple et modulable, le CLS permet la rencontre du projet porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

C'est une dynamique partenariale qui regroupent institutions, collectivités et acteurs locaux autour d'un objectif commun : la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé.

Le dispositif permet de prendre en compte plusieurs enjeux :

- Le projet régional stratégique de l'ARS GE,
- Les politiques de santé menées par les collectivités,
- La mutualisation des moyens pour répondre à un besoin local de santé,
- La consolidation par contrat les partenariats locaux et l'inscription de la démarche dans la durée.
- La réponse adaptée au plus près des besoins de la population

Les initiatives sont axées autour de l'offre de soins, la promotion et la prévention de la santé, les besoins des populations spécifiques des vulnérables. Dans le cadre, d'une expérimentation dans le Bas-Rhin, le CLS-MS du territoire vise également les actions du champ médico-social et social afin de prendre en compte les facteurs influençant la santé de la population de manière plus large.

Grâce à la dynamique de la structure porteuse, le Pôle d'équilibre territoriale et rurale du Pays de Saverne Plaine et Plateau (PETR), le CLS-MS est en lien avec les autres programmes du PETR tels que le LEADER, le PCAET, le PAT et le SCoT afin d'avoir une dynamique territoriale globale et d'inclure la santé dans tous les domaines. Fort de ses partenariats, le CLS-MS mobilise ainsi aujourd'hui de nouveaux acteurs locaux et s'est enrichi de nouvelles actions mises en place.

Le Contrat Local de Santé Médico-Social du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Le CLS est un outil de contractualisation entre les agences régionales de santé (ARS), les collectivités locales et les autres partenaires locaux ayant des compétences en santé. Il permet d'envisager de façon collective des objectifs prioritaires en santé et de mettre en œuvre des actions de santé adaptées aux besoins des populations d'un territoire de proximité.

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau engage la démarche de mise en place d'un CLSMS dès 2018 afin de coordonner et de déployer des actions innovantes à travers la signature du premier CLSMS en mars 2020. Celui-ci a réuni de nombreux partenaires qui sont devenus signataires :

- Le Pole d'équilibre territoriale rurale du Pays de Saverne Plaine et Plateau (PETR)
- L'Agence Régionale de Santé Grand-Est (ARS)
- La Collectivité Européenne d'Alsace (CeA)
- L'Etat via le Préfet de Région
- La Caisse Primaire d'Assurance-Maladie du Bas-Rhin, (CPAM)
- Le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, (RLAM)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, (CAF)
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)
- L'éducation nationale via le rectorat de l'académie de Strasbourg
- La Région Grand-Est
- l'Hôpital de proximité Neuenberg d'Ingwiller
- Le Centre Hospitalier Sainte-Catherine de Saverne

Le CLSMS permet de renforcer des dispositifs existants, et notamment ceux agissant sur la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé, mais aussi d'expérimenter de nouvelles actions structurantes autour des axes prioritaires retenus par les acteurs du territoire et des partenaires à la suite du diagnostic local de santé :

1. La coordination des acteurs sur les stratégies de santé
2. L'offre de santé, Prévention et Education Thérapeutique du Patient
3. L'accès à la prévention et aux soins des populations vulnérables
4. La santé des enfants, des adolescents et des jeunes
5. Le sport Santé, Bien être, alimentation
6. La santé Psychique, Santé Mentale
7. L'environnement favorable à la santé

Le CLS-MS est considéré comme un contrat vivant et évolutif. En effet, des actions ont pu être identifiées lors des travaux d'élaboration du CLS-MS, ainsi que des pistes d'actions. Les pistes d'actions devront être précisées et leur faisabilité vérifiée, avec l'organisation tout au long de la mise en œuvre du Contrat de groupes de travail thématiques restreints ou comités techniques de travail permettant d'approfondir certains axes et faciliter l'émergence d'actions.

Le suivi régulier du CLS-MS prévoit que les travaux puissent également compléter le document actuel en mettant en évidence de nouvelles pistes d'actions pour la communauté de communes et/ou en valorisant les initiatives locales menées par d'autres partenaires et s'inscrivant dans les axes du CLS-MS de 2nde génération.

Dans le cadre du suivi, et de l'évaluation interne à mi-parcours, certaines actions identifiées lors des travaux d'élaboration du CLS M ont été modifiées, et de nouvelles actions proposées par les acteurs du territoire.

Ces modifications font l'objet du présent avenant proposé aux signataires.

L'avenant permet également de renouveler l'engagement des partenaires signataires sur la poursuite du déploiement des axes stratégiques

1. Objets du présent avenant

1.1 Renforcement de l'engagement de la CARSAT Alsace Moselle dans le CLS-MS du Pays de Saverne Plaine et Plateau

La CARSAT Alsace Moselle est signataire et impliquée dans le CLSMS du Pays de Saverne Plaine et Plateau depuis les travaux préparatoires de mise en place en 2018. Elle était dès lors investie au titre de l'action de son service social sur le volet de l'accès aux soins des populations fragiles.

Elle souhaite aujourd'hui valoriser son action dans la prévention et s'engage à promouvoir les actions collectives du « Bien Vieillir » proposées par l'association inter régimes Atout Age Alsace sur le Pays de Saverne Plaine et Plateau, correspondant à l'un de leurs territoires prioritaires d'intervention au sens de l'Observatoire des Fragilités.

1.2 . Adaptation du CLS-MS à l'évaluation mi-parcours et renforcement de trois axes prioritaires par la mise en place de nouvelles actions

Le présent avenant propose l'inscription de 7 nouvelles actions renforçant les axes prioritaires suivants : l'accès à la prévention et aux soins des populations vulnérables (Axe 3), la santé des enfants, des adolescents et des jeunes (Axe 4), l'environnement favorable à la santé (Axe 7).

Les indications financières dans les fiches font références à des budgets et des montants prévisionnels et ne constituent pas des engagements financiers des signataires chaque financeur traite les demandes selon ses propres procédures internes.

2. Axes stratégiques et actions prioritaires

Les nouvelles fiches actions du CLS-MS Pays de Saverne Plaine et Plateau sont en annexes.

Tableau récapitulatif des axes, actions et pistes d'actions retenues :

Axe 1 : Coordination des acteurs sur les stratégies d'intervention en santé	
Objectifs spécifiques	Actions et/ ou pistes d'actions
1.1. Faire monter en compétence les acteurs du territoire sur les enjeux de santé publique et promotion de la santé	FA 1 : Soutien et accompagnement des initiatives en santé des acteurs du territoire <u>Maintenue et déployée</u>
1.2. Favoriser la coordination et les échanges des acteurs du territoire autour de la santé	FA 2 : E-santé, Promotion de la santé et Collectivités du Pays de Saverne Plaine et Plateau: mise en place d'une Plate-Forme Web Santé <u>Maintenue et déployée</u>
1.3. Créer et identifier un réseau d'acteurs de la santé publique/promotion de la santé sur le territoire	FA 3 : Modélisation organisationnelle et économique d'un « territoire de santé de demain » (en lien avec Territoire de Santé de demain) <u>Maintenue et déployée</u>
Axe 2: Offre de santé, Prévention et Education Thérapeutique du Patient	
Objectifs spécifiques	Actions et/ ou pistes d'actions
2.1. Favoriser l'accès aux soins en milieu à faible densité médicale	FA 4: Développer l'éducation thérapeutique du patient au plus proche de son domicile <u>Maintenue et déployée</u> Mise en place d'une Organisation Territoriale Coordonnée dans le cadre de la feuille de Route Télémédecine
2.2. Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels des secteurs libéral, hospitalier, médico-social et aide à la personne	FA 5: Offre de formation en alternance et VAE sur le territoire dans le secteur médico-social <u>Maintenue et déployée</u>
2.3. Renforcer la couverture vaccinale	FA 6 : Déploiement territorial de la politique nationale vaccinale via l'information et la sensibilisation des acteurs et de la population <u>Maintenue et déployée</u>

Axe 3: Accès à la prévention et aux soins des populations vulnérables

Objectifs spécifiques	Actions et/ ou pistes d'actions
3.1. Améliorer le repérage et la prise en charge des personnes éloignées de la santé	<p>FA 7 : Expérimenter le dispositif d'Appartements de Coordination Thérapeutique à Domicile en milieu rural <i>Maintenue et à renforcer</i></p>
3.2. Réduire les conduites addictives et les conduites à risques	<p>FA 8 : Déploiement d'une équipe mobile et d'une culture en Réduction des Risques et des Dommages sur le territoire <i>Maintenue et déployé</i></p>
3.3. Faciliter la mobilité et/ou l'aller vers pour l'accès à la santé	<p>FA 9 : Mise en place d'une Equipe Mobile Santé Précarité <i>Maintenue et déployée</i></p>
3.4. Améliorer l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie au domicile	<p>FA 10: Mise en place d'une formation e-learning sur les maladies neurodégénératives des acteurs de proximité (soignants et aidants professionnels) en milieu rural <i>Maintenue et déployée</i></p> <p>Nouvelle FA 23 : Développer une offre globale de soutien aux aidants des personnes âgées en perte d'autonomie</p> <p>Nouvelle FA 24 : Bien vieillir en Alsace</p>

Axe 4 : Santé des enfants, des adolescents et des jeunes

Objectifs spécifiques	Actions et/ ou pistes d'actions
4.1. Promouvoir la santé dès la petite enfance	<p>FA 11 : Renforcement des antennes de la PMI pour un meilleur accompagnement et prévention précoce auprès des jeunes enfants et de leurs parents <i>Maintenue et déployée</i></p> <p>FA 12 : Accompagnement à la santé des enfants de 2 à 16 ans et de leurs familles identifiés en fragilité dans le cadre du Programme de Réussite Educative du QPV (en lien avec le Contrat de Ville Saverne) <i>Maintenue et déployée</i></p>
4.2. Renforcer les aptitudes psycho-sociales et attitudes favorables à la santé	<p>FA 13 : Elaboration d'un projet territorial de prévention "Vers un usage éclairé des écrans" <i>Maintenue et modifiée</i></p>
4.3. Développer des réponses adaptées aux problèmes de parentalité et/ou violences intra-familiales	<p>FA 14 : Développer l'offre d'aide à la parentalité et à la médiation familiale sur le territoire</p> <p><i>En cours de restructuration car les projets des ComCom en partenariat avec la CAFet sur le soutien à la parentalité , et le projet "Création d'une Antenne Maison des Adolescents" s'appuyant sur un réseau de partenaires, modifient les bases du développement de l'offre.</i></p>
4.4. Développer des réponses adaptées aux besoins spécifiques des jeunes sur le territoire	<p>FA 15: Développer et animer le réseau territorial « santé-handicap » pour les enfants confiés</p> <p><i>En cours de restructuration car en cohérence avec les nouvelles fiches ci-dessous</i></p> <p>Nouvelle FA 25 : Actions de prévention à destination des jeunes</p> <p>Nouvelle FA 26 : Création d'une Antenne de Maison des Adolescents du Pays de Saverne Plaine et Plateau</p> <p>Nouvelle FA 27 : Espace services jeunesse ALAPAJES</p>

Axe 5 : Sport santé, Sport bien-être, Alimentation

Objectifs spécifiques	Actions et/ ou pistes d'actions
5.1. Promouvoir une alimentation saine auprès des habitants	FA 16 : Promouvoir une culture de nutrition saine (alimentation et activité physique) en lien avec les programmes nationaux PNNS et PNA <u>Maintenue et déployée</u>
5.2. Développer la pratique de l'activité physique et sportive pour tous dans un objectif de prévention et de bien-être	FA 17 : Mise en place d'une Maison du Bien-Etre Sport Santé Sport Santé pour tous et Prescri'mouv en milieu rural <u>Maintenue et déployée</u> FA 18 : Activité sportive, Handicap et Inclusion sociale <u>Maintenue et déployée</u>
5.3. Favoriser la reprise d'une activité physique adaptée pour les patients ayant une maladie chronique dans un objectif de prévention et de bien-être	FA 19 : Sport Santé pour tous et Prescri'mouv en milieu rural <u>Maintenue et déployée</u>

Axe 6 : Santé psychique, Santé mentale

Objectifs spécifiques	Actions et/ ou pistes d'actions
6.1. Améliorer le repérage et la prise en charge des personnes dans le domaine de la santé mentale et/ou à risque de souffrance psychique	FA 20 : Promouvoir sur le territoire l'utilisation l'outil MAPSY et la communication sur la Santé Mentale <u>Maintenue mais modifiée (abandon de l'outil MAPSY)</u>
6.2. Améliorer le repérage et la prise en charge des personnes souffrant de problématiques psychiatriques et/ou psychologiques	FA 21 : Mise en place d'un accompagnement spécifique en santé mentale de proximité en milieu rural <u>Maintenue et déployée</u>
6.3. Soutenir les personnes malades en développant les soins de support en proximité	FA 22 : Accompagnement et Soins de support en proximité pour les personnes atteintes de cancer <u>Abandonnée dans le cadre du financement CLS car a intégré le plan d'action départemental LCR</u>

Axe 7 : Environnement favorable à la santé

Objectifs spécifiques	Actions et/ ou pistes d'actions
7.1. Améliorer le repérage et la coordination des acteurs autour des situations d'environnement à risqué pour la santé	Nouvelle FA 28 Agir sur le bien-être au travail
7.2. Améliorer la connaissance et les savoir-faire des publics sur la qualité de l'air intérieur/extérieur	A venir
7.3. Sensibiliser les collectivités locales et les habitants aux agents polluants et leur conséquence pour la santé	Nouvelle FA 29 Prévention des risques solaires

Signataires

Avenant au CLS-MS signé en date du 13 septembre 2022,

Benoit VIDON,
Sous-Préfet de Saverne
Représentant Mme Josiane
CHEVALIER
Préfète de la Région Grand Est et du
Bas-Rhin

Frédéric BIERRY
Président de la Collectivité
Européenne d'Alsace

Virginie CAYRE
Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé
Grand Est

Jean ROTTNER
Président du Conseil Régional
du Grand Est

Olivier FARON
Recteur de l'Académie de Strasbourg

Stéphane LEYENBERGER
Président du PETR Pays de Saverne
Plaine et Plateau

Francis BRISBOIS
Directeur de la Caisse d'Allocations
Familiales du Bas-Rhin

Arnaud CROCHANT
Directeur Général de la Mutualité
Sociale Agricole d'Alsace

Mélanie VIATOUX
Directrice du Centre Hospitalier
Sainte-Catherine de Saverne

Frédérique MEYER
Président de la Caisse d'Allocations
Familiales du Bas-Rhin

Mario PANIGALI
Directeur de l'Hôpital de proximité
Neuenberg d'Ingwiller

Alain MONPEURT
Président de la CARSAT Alsace-
Moselle

Patrick HEIDMANN
Président du Régime Local d'Alsace
Moselle

Maxime ROUCHON
Directeur de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie du Bas-Rhin



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**santé
famille
retraite
services**



Région académique
GRAND EST

académie
Strasbourg



Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse

Le Neuenberg

Annexes

➔ Nouvelles Fiches Actions

Fiche action 23 « Développer une offre globale de soutien aux aidants des personnes âgées en perte d'autonomie » portée par la Plateforme de Répit le Trèfle.

Action n°23	Développer une offre globale de soutien aux aidants des personnes âgées en perte d'autonomie	
Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	<i>Plateforme d'accompagnement et de Répit « Le Trèfle » portée par le Centre Hospitalier de Bischwiller</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Kathia FUCHS</i>
Axe stratégique du CLS	Axe 3 : Accès à la prévention et aux soins des populations vulnérables	
Contexte et enjeux locaux	<p>Jouant un rôle capital dans le maintien des personnes âgées à domicile, les aidants naturels, souvent des séniors eux-mêmes, sont confrontés aux difficultés d'isolement et d'épuisement physique et/ou mental. Le quotidien de dyades aidant-aidé est souvent bien chargé. Il est donc important de pouvoir leur proposer un espace d'échange, des moments de détente et des temps d'information/formation, tout en leur proposant un temps de répit en ayant accès si besoin à une solution de relai.</p> <p>Depuis la mise en place du Plan Urgence Répit lancé fin 2020, la Plateforme de répit du Trèfle, peut gérer directement avec les partenaires des territoires Nord et Ouest du Bas-Rhin les solutions de répit pour les aidants.</p> <p>Les sollicitations directes des aidants de milieu rural restent encore limitées, un travail de communication et de coordination est à faire afin d'améliorer le répit et l'aide apportée aux aidants sur le territoire.</p>	
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Objectif 06.0 - Au moins 50% des aidants repérés par les professionnels accèdent à une offre de services adaptés à leur besoin <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	

Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. X Hors PRSE 3
Objectif général <i>(si indiqué)</i>	Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie
Objectifs spécifiques <i>(si indiqué)</i>	Proposer une offre globale de soutien aux aidants afin d'éviter leur isolement social et leur épuisement
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Partager le vécu, les expériences et les difficultés du quotidien - Comprendre et mieux appréhender la maladie de la personne aidée - S'octroyer des temps de pause, de répit, de bien-être - Valoriser le rôle de l'aidant - Prévenir l'épuisement de l'aidant - Mieux vivre la perte d'autonomie de son proche - Créer des solutions de relayage
Etapes de mise en œuvre – Description	<p>1) Développer les groupes de paroles « Babelstubs » :</p> <p>Le groupe de paroles « Babelstubs » doit permettre aux aidants de rencontrer des personnes jouant le même rôle qu'elles au quotidien, de s'enrichir mutuellement par le partage de leurs expériences, leurs difficultés et leurs joies respectives.</p> <p>Ces groupes seront animés par un/une psychologue afin de comprendre, d'apprendre et de mettre à distance ce qui peut envahir les personnes aidantes.</p> <p>Ce lieu est un espace et un temps privilégié pour mieux vivre des temps difficiles.</p> <p>Objectif de deux groupes de parole par communauté de communes pour constituer une offre de proximité dans des territoires ruraux géographiquement très étendus.</p> <p>5 groupes dès 2020 (Ingwiller, La Petite Pierre, Saverne, Dettwiller, Sarre-Union). 1 groupe supplémentaire en 2021 (Drulingen ou Diemeringen)</p> <p>10 rencontres annuelles animées par un psychologue clinicien proposées pour chaque Babelstub, en alternant 4 groupes de parole et 1 « promenade des aidants » offrant un temps agréable de répit et d'évasion.</p> <p>Durée d'une Babelstub : 2h + 0,5h de convivialité.</p> <p>Concernant la « promenade des aidants » : il s'agira d'organiser et d'animer une sortie culturelle avec guide, la visite d'une bibliothèque d'un village avec un thème, une marche avec un thème qui permet à l'aidant de prendre un temps pour lui, s'évader de ses problématiques. Elle a également pour objectif de favoriser la cohésion de groupe dans la mesure où la proximité permet de partager aux participants leurs émotions plus facilement.</p> <p>Ce temps de promenade permet d'aborder les problématiques sous un autre angle et vient compléter les apports des groupes de discussion.</p>

L'organisation et la communication locale autour des Babelstubs sont assurées par les coordinatrices seniors d'Alsace Bossue, de Hanau-La Petite Pierre, de la ville de Saverne et le CCAS de Dettwiller.

=> Au regard de la situation épidémique exceptionnelle (confinement en période covid), ces groupes de paroles « Babelstubs » pourront également être proposés sous forme visio à distance afin de ne pas rompre le lien avec les aidants et leur laisser un espace de parole.

2) S'engager dans une réflexion territoriale sur les modalités de relayage possibles sur le territoire Ouest

Participer aux groupes de travail concernant l'identification des besoins de relayage sur le territoire, les ressources existantes et les possibles financements mobilisables et inscrire la PFR dans une approche partenariale au sein du territoire.

3) Mettre en place et animer un comité de coordination aide aux aidants du territoire Ouest (CCAA Ouest)

Ce comité a pour rôle de coordonner l'action sur le territoire et de mieux identifier les besoins des aidants sur le territoire.

Rapproché du territoire Ouest, il permet de mieux identifier la Plateforme de Répit Le Trèfle comme un acteur intervenant pour ce territoire.

Ce comité se réunira deux fois par an sous le pilotage de la plateforme répit

L'animation de ce comité doit également permettre de faciliter l'orientation des situations vers les partenaires du territoire : accueil de jour, SSAD et prestataire de service, ABRAPA, Croix-Rouge etc. notamment dans le cadre du Plan Urgence Répit (mis en place depuis octobre 2020) ;

4) Développer une offre globale de soutien aux aidants

- a) Elaborer un programme de conférences et de formations grand public pour sensibiliser les aidants ainsi que des ateliers Eveil-Santé :
 - les thèmes seront définis en lien avec les aidants afin de répondre à leurs besoins
 - 2 conférences de sensibilisation par an par communauté de commune : psychologue, conférencier, professionnels.
 - 2 ateliers éveil santé par an par communauté de commune : infirmière conseil en santé
 - 1 formation des aidants par an par communauté de commune : avec le soutien de l'association française des aidants et formateur de la plateforme de répit le Trèfle

		<ul style="list-style-type: none"> - 2 actions de conférences par com/com soit 300.00 x 6 = 1800.00 euros - 2 actions d'ateliers éveil en santé par com/com soit 300.00 x6=1800.00 euros - 1 action formation des aidants (cycle de 6 modules) par com/com soit : 2 sessions de formation prise en charge par la convention de partenariat PFR le trèfle /Association Française des Aidants et 1 session la 3^{ème} restante à financer à hauteur de 2500.00 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	<p>Volet 1 : BABELSTUBS</p> <p>18 000 € / an de 2021 à 2024 Financement RLAM et ARS GE à consolider</p> <p>Volet 4 : OFFRE COMPLETE D' ACTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARS = 6 100.00 EUROS /AN correspondant à 300.00 euros par action et 1 formation des aidants à 2500.00 euros. - Pfr Trèfle/ convention Asso Française des Aidants= 5000.00 euros/an
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	<p>Coordinations locales (coordinateurs seniors) : 6000 € / an</p> <p>Mises à disposition de locaux par les collectivités, Communication CœA, collectivités locales, PETR</p> <p>Solliciter le partenariat accueils de jours, SSIAD, SAAD</p> <p>Sollicitation AG2R, MSA.</p>
Déterminants de santé visés	<p>Système de soins</p> <p>X Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)</p> <p><input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)</p> <p>X Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)</p> <p><input type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)</p> <p><input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité</p>	
	<p>Mode de vie</p> <p><input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>	
	<p>Conditions de vie</p> <p>X Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Conditions de travail</p>	

	<p>Environnement social X Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social</p> <p>Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales X Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p> <p>Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation</p> <p>Autre(s)</p>
<p>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui X Non</p>
<p>Politiques Publiques concernées</p>	<p><i>Stratégie nationale de mobilisation et de soutien « Agir pour les aidants 2020-2022 »</i></p>
<p>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</p>	<p>X Oui Représentation des aidants au sein de l'équipe projet (un aidant par communauté de commune)</p>
<p>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</p>	<p><u>Evaluation propre de l'action</u></p> <p>Indicateurs de processus : <i>description des activités mises en place</i></p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de participants</i> - <i>Nombre de groupe de parole réalisés</i> - <i>Nombre de promenade réalisées</i> - <i>Nombre de dyades suivis par la PFR</i> - <i>Nombre de sessions de conférences ou formations réalisés</i> - <i>Participation et satisfaction des aidants</i> - <i>Nombre de relayage réalisés</i> - <i>Nombre de conventions partenariales mises en place avec les structures du territoire (CH de Saverne, accueil de jour, etc)</i> - <i>Nombre de sollicitations partenaires du territoire Ouest</i> <p>Indicateur d'impact : <i>évaluation du fardeau (échelle de zarit) au départ et en fin de cycle</i></p> <p>Méthode d'évaluation envisagée : <i>questionnaire de satisfaction</i></p>

Fiche action 24 « Bien Vieillir en Alsace Bossue » portée par le Centre Socio Culturel de Sarre-Union

Action n°24	Bien vieillir en Alsace Bossue	
Typologie de l'action	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	<i>Centre Socio Culturel de Sarre-Union</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Caroline Bieber (coordinatrice sénior)</i>
Axe stratégique du CLS	Axe 3 : Accès à la prévention et aux soins des populations vulnérables	
Contexte et enjeux locaux	<p>L'Alsace Bossue compte la part la plus élevée de séniors du Bas-Rhin (27,2%). Cette proportion sera encore plus élevée dans les années à venir.</p> <p>L'Alsace Bossue est un territoire rural, mais surtout un territoire vieillissant et peu densément peuplé. Il fait aussi partie des territoires où l'indicateur de fragilité socio-économique est le plus élevé par rapport au reste du Bas-Rhin.</p> <p>Par ailleurs, entre 2016 et 2020, l'Alsace Bossue fait partie des territoires où très peu d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie ont été développées pour les séniors.</p> <p>A l'initiative du Conseiller Territorial Autonomie, un plan d'actions de prévention de la perte d'autonomie, à destination des séniors d'Alsace Bossue, a démarré en octobre 2019, avec l'arrivée de la coordinatrice séniors au sein du Centre Socio Culturel de Sarre-Union. Ce plan d'actions se décline en 5 axes : renforcer le lien social, prévenir la perte d'autonomie, favoriser le soutien à domicile, développer l'aide aux aidants et améliorer la communication. Il répond point par point à l'enjeu de l'adaptation des territoires à l'avancée en âge portée par la Collectivité Européenne d'Alsace.</p> <p>Le démarrage concret de ce plan d'actions en 2020, avec 22 actions et un total de 549 participants aux actions collectives de prévention, met en avant les besoins sur le territoire. Ce territoire peu densément peuplé nécessite une coordination pour pouvoir atteindre les séniors.</p> <p>Au cours du mois de janvier 2021, la volonté politique du territoire de l'Alsace Bossue est de proposer et de construire un réel projet de prévention de l'état de santé et de l'autonomie de ses habitants, en s'appuyant sur les enjeux du Contrat Local de Santé, autour de la : Contribution à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées</p> <p>Ce projet plus global autour de la prévention de la perte d'autonomie, est complémentaire au projet de prévention santé et bien-être en Alsace Bossue.</p>	

<p>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</p>
<p>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3</p>
<p>Objectif général (si indiqué)</p>	<p>Mettre en place un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie en Alsace Bossue</p>
<p>Objectifs spécifiques (si indiqué)</p>	<p>Coordonner un réseau de prévention de la perte d'autonomie Mettre en place des actions pour prévenir la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile Renforcer le lien social et l'accès à la culture</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Mettre en place un organe de coordination professionnelle Assurer la coordination avec les actions santé bien être du territoire Assurer la coordination de l'aide aux aidants sur le territoire Susciter la création d'un Club Actions de Prévention Santé (CAPS) Organiser des ateliers et des conférences sur la thématique du bien vieillir Organiser des réunions d'informations sur les aides au maintien à domicile Organiser des conférences sur la prévention en santé Proposer des activités culturelles sur le territoire Mettre en place des visites de convivialité chez les personnes âgées isolées Encourager la participation sociale et citoyenne des aînés</p>
<p>Etapas de mise en œuvre – Description</p>	<p>La mise en place d'un professionnel qui coordonne les différentes actions est indispensable à la mise en œuvre des différentes actions sur le territoire. Ses missions sont de faire émerger les besoins des habitants et de coconstruire le programme avec eux, de les sensibiliser sur leur capacité de choisir et de mener des actions pour maintenir leur état de santé, de mobiliser et impliquer les personnes, de planifier, mettre en place les actions avec les différents partenaires, et de communiquer. Le poste de coordinateur sera assuré par la coordinatrice sénior du territoire d'Alsace Bossue. Les financements pour cette coordination restent à déterminer. Elle sera en charge de la coordination des actions selon le calendrier suivant :</p>

Première phase : 2021 - 2022 :

Poursuite du plan d'actions de prévention de la perte d'autonomie, inscrit dans le programme de la Conférence des Financeurs. Différentes actions sont programmées sur le territoire :

- une conférence sur les bienfaits des jeux de société sur la mémoire sera organisée
- un cycle de 12 ateliers mémoire sera mené par l'association Atout 'Age Alsace. Ces ateliers visent à sensibiliser à l'importance de la stimulation de la mémoire dans la vie quotidienne par des exercices de mise en pratique
- 8 cycles de 8 ateliers d'initiation à l'informatique sur ordinateur seront animés par un animateur informatique du Centre Socio Culturel. Ils sont financés par la CPAM67.
- 2 cycles de 5 ateliers d'initiation à la tablette numérique seront animés par Atout 'Age Alsace.
- 1 réunion d'information sur les risques liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux sera animée par un lieutenant commandant de la communauté de brigade de Sarre-Union
- Une action « Senior en santé, senior enchanté » sera menée par la MFGE : avec un ciné-débat autour du passage à la retraite, suivi de 3 ateliers (trucs et astuces pour garder la forme, engagement citoyen, sophrologie)
- Une réunion publique d'information sur les aides disponibles pour le maintien à domicile ou l'entrée en EHPAD sera coanimée par le Conseiller Territorial Autonomie et la secrétaire autonomie de la CEA
- Une réunion publique d'information sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie sera animée par le CEP ou le service habitat de la CEA

Des séances de ciné séniors seront aussi proposées mensuellement et mise en place par la coordinatrice sénior.

Durant cette période, une réflexion sera menée en collaboration avec la Croix Rouge et Petits Frères des Pauvres, pour mettre en place des visites de convivialité chez les personnes âgées isolées.

Une bénévole sera formée à la mise en place d'ateliers mémoires, et accompagnée à la création des supports.

Par ailleurs, la réflexion autour de la création d'un Club Action de Prévention Santé (CAPS) sera menée. La 1^{ère} étape sera de communiquer autour de ce projet, et ainsi repérer les personnes intéressées pour être des ambassadeurs.

Deuxième phase : 2023-2024

Mise en place du Club Action de Prévention Santé. Le but de ce CAPS est de pouvoir proposer des activités au plus proche de la population, en encourageant des bénévoles, des élus, au niveau des villages, à devenir des ambassadeurs du CAPS. Ce CAPS se réunira environ 4 fois/an, pour co-construire ensemble les actions de prévention à mener, et les accompagner dans la mise en œuvre de certaines actions dans leurs communes.

Territoire d'intervention	Communauté de communes de l'Alsace Bossue	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	<u>2021</u> : 98 454 <u>2022</u> : 89 051 <u>2023</u> : 90 279
	<i>Financeurs et montants</i>	<u>Année 2021</u> : Conférence des Financeurs : 33 120€ Intercommunalité : 1 000€ CPAM : 5 900€ Fonds propres : 11 000€ Prestations en nature : 5 500€ <u>Année 2022</u> : ARS DT 67 : 10 000 € Conférence des Financeurs : 5 000€ CeA : 20 000 € Intercommunalité : 5 000€ CPAM : 5 900€ Fonds propres : 11 000€ Prestations en nature : 5 500€ <u>Année 2023</u> : ARS DT 67 : 10 000 € Conférence des Financeurs : 5 000€ CeA : à ressolliciter Intercommunalité : 1 000€ CPAM : 5 900€ Fonds propres : 11 500€ Prestations en nature : 5 500€
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Mobilisation de bénévoles, mise à disposition des salles
Déterminants de santé visés	Système de soins <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)	

	<input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>) <input type="checkbox"/> Conditions de travail Environnement social <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input checked="" type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>) Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation Autre(s)
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Politiques Publiques concernées	<i>Feuille de route nationale santé et médico-social 2022 Feuille de route Grand Age CNSA 2020</i>
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez) <i>Programme d'actions sera adapté au fur et à mesure en fonction des demandes/besoins des seniors Projet de création d'un CAPS (Club Actions Prévention Santé) avec des citoyens bénévoles, pour apporter des réponses au plus près des besoins des habitants du territoire</i>
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<u>Evaluation propre de l'action</u> Indicateurs de processus : <i>Nombre d'acteurs impliqués dans le projet Nombre de réunions de travail, de concertation menée Respect des actions prévues/actions menées Nombre de bénévoles impliqués dans le CAPS</i> Indicateurs de résultat : <i>Nombre d'actions menées sur le territoire Nombre de personnes ayant participé aux actions Nombre d'actions menées dans le cadre du CAPS</i> Indicateur d'impact : <i>Meilleure connaissance sur des « mesures » à adopter dans son quotidien pour bien vieillir</i> Méthode d'évaluation envisagée : <i>Questionnaires de satisfaction</i>

Fiche action 25 « Actions de prévention à destination des jeunes » portée par REDOM et CAAPS

Action n°25	Actions de prévention à destination des jeunes
-------------	---

Typologie de l'action	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	REDOM Jeunes CAAPS
	<i>Personne référente</i>	DISTEL Johanna pour REDOM jeunes DOLEANS Marie Claire pour CAAPS
Acteurs identifiés	CH de Saverne : HOP'Ado	
Axe stratégique du CLS	La santé des jeunes	
Contexte et enjeux locaux	<p>Le diagnostic santé mené sur le territoire par l'ORS en 2019 n'a pas mis en évidence des problématiques de santé chez les jeunes. Des comportements défavorables mentionnés dans le diagnostic comme le tabac, drogues, mauvaise alimentation ont été évoqués dans le chapitre sur « la population générale ».</p> <p>Insuffisance des actions d'éducation pour la santé en direction des jeunes sur le territoire</p> <p>Le diagnostic santé montre une importante disparité entre les Communautés de communes en ce qui concerne la mise en œuvre d'actions d'éducation ou de promotion de la santé en direction des jeunes.</p> <p>Quelques participants aux réunions, en particulier à Sarre-Union, ont ainsi « regretté l'absence d'information en direction des jeunes ».</p> <p>« Manque d'éducation scolaire, manque d'information pour la jeunesse (obésité) »</p> <p>« Manque d'intérêt de la population en ce qui concerne les questions de santé, surtout chez les jeunes ».</p> <p><i>Quelques initiatives sur le territoire</i></p> <p><i>Le service « animation » de la communauté de communes d'Alsace Bossue (CCAB) mène chaque année depuis plus de 10 ans une action au sein du collège de Drulingen : exposition sur des thématiques de santé (accidents domestiques, addictions...), soirées-débats, jeux de rôle. Cependant ces actions sont ponctuelles et il n'a pas encore été possible d'organiser une action sur le long terme avec les jeunes concernés. En outre, ces actions sont remises en question chaque année en fonction des personnels du collège.</i></p> <p><i>Le collège de Wingen-sur-Moder soutient également des actions tabac/alcool/drogue, formant des élèves référents pour qu'ils soient en mesure de répondre aux questions de leurs camarades et de discuter avec ceux dont les comportements peuvent poser question.</i></p> <p><i>Extrait du diagnostic santé – ORS - 2019</i></p> <p>De manière plus large, des participants ont évoqué la difficulté de monter des actions d'éducation pour la santé structurées et innovantes sur le territoire.</p>	

	CAAPS et REDOM œuvrent auprès des publics jeunes et des professionnels qui accompagnent les enfants. A cet effet, les deux structures ont souhaité clarifier leurs actions dans une dynamique de projet et d'une couverture territoriale cohérente.
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) <i>(lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></i>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Développer les connaissances et les compétences en santé environnement <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
Objectif général <i>(si indiqué)</i>	Promouvoir les habitudes de vie favorables à la santé des jeunes en milieux scolaire, péri et extra-scolaire en s'appuyant sur les promoteurs REDOM Jeunes et CAAPS
Objectifs spécifiques <i>(si indiqué)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Co-construire les actions entre REDOM et CAAPS 2) Renforcer les compétences des personnels éducatifs en matière d'habitudes de vie favorables à la santé 3) Renforcer les compétences des familles en matière d'habitudes de vie favorables à la santé 4) Renforcer les compétences des jeunes en matière d'habitudes de vie favorables à la santé 5) Contribuer à améliorer l'environnement matériel des jeunes (offre alimentaire, offre en AP, offre en détente/repos)
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> 1) Constituer un groupe de travail entre les représentants de CAAPS et REDOM Jeunes 2) Constituer un GT spécifique à la construction d'un parcours éducatif de santé (habitudes de vie) 3) Recenser les territoires prioritaires (QPV/REP, secteurs ruraux) pour la mise en place d'actions 4) Animer des temps de rencontres auprès des parents/familles

	<p>5) Accompagner la communauté éducative dans la mise en œuvre de projets autour des habitudes de vie favorables à la santé</p> <p>6) Animer des activités auprès des jeunes</p>
<p>Etapes de mise en œuvre – Description</p>	<p>A. Création du groupe de travail et planification des séances d'échange</p> <p>B. Identification et communication auprès des structures en territoires prioritaires pouvant accueillir les projets proposés</p> <p>C. Rencontre des structures, recueil des besoins et des attentes</p> <p>et présentation des actions proposées</p> <p>D. Elaboration d'un plan d'actions à mettre en place avec les structures volontaires</p> <p>E. Mise en place d'un outil d'évaluation des actions</p> <p>F. Planification des actions</p> <p>G. Mise en place des actions auprès des publics cible.</p> <p>Mise en place des actions auprès des publics cible avec un démarrage sur les secteurs de Saverne et Sarre-Union. Une extension est ensuite envisagée sur les territoires prioritaires, sur la base du volontariat.</p> <p>Constitution d'un GT spécifique à la construction d'un parcours éducatif de santé (habitudes de vie) du cycle 1 au cycle 3. Ce GT est composé de : CAAPS, REDOM Jeunes, USEP 67, conseiller pédagogique, directeur d'école et infirmières scolaires, voire d'une principale de collège.</p> <p>Organisation avec les acteurs locaux des temps de rencontres avec les familles par REDOM Jeunes et CAAPS : Les temps de rencontres s'inscrivent dans un cycle d'activités ciblées dans plusieurs écoles de SARRE UNION. Une extension est envisagée sur les territoires prioritaires, sur la base du volontariat. Ces temps de rencontres pourront se décliner sous différents formats : café parents, événement... Idéalement, ces temps feront suite à un recueil des demandes des familles.</p> <p>Mise en place de CROKY BOUGE® auprès des élèves de CP par REDOM Jeunes : CROKY Bouge est un cycle de 6 ateliers d'une durée d'une heure sur le thème de la nutrition. L'objectif de CROKY BOUGE est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer les comportements des enfants en termes de nutrition • Développer les contacts et le lien pédagogique avec les parents d'élèves • Transmettre des compétences aux enseignants et aux infirmiers scolaires <p>Le projet sera proposé à l'école des sources de SAVERNE puis à deux autres écoles. Ce premier cycle sera une phase de test qui permettra</p>

		Temps réunions
	<i>Financeurs et montants</i>	<ul style="list-style-type: none"> • CeA (mallette) • Régime local/ ARS: Une subvention est attribuée à REDOM Jeunes pour la mise en place d'actions vers le public jeune, ces actions sont donc intégrées au CPOM de REDOM. • Régime local/ARS/DRAAF : financement dans le cadre du CPOM de CAAPS.
	Autres ressources mobilisables (<i>Matériel, humaine</i>)	Mise à disposition de salle : centres socio-culturels Matériel mobilisable : Ordinateurs, vidéoprojecteur, outils pédagogiques...
Déterminants de santé visés	Système de soins <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>) <input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>) <input type="checkbox"/> Conditions de travail	
	Environnement social <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input checked="" type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)	
	Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input checked="" type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
	Autre(s)	
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Politiques Publiques concernées		

Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p><u>Evaluation propre de l'action</u></p> <p>Indicateurs de processus : <i>Nombre de réunions de travail réalisées</i> <i>Nombre de structures rencontrées</i> <i>Nombre de structures impliquées</i> <i>Nombre d'actions mises en place</i> <i>Nombre et typologies des bénéficiaires</i> <i>Temps de travail investi par type de professionnel de la structure</i></p> <p>Indicateurs de résultat : <i>Nombre de jeunes qui ont l'intention de mettre en place des changements favorables à leur santé</i> <i>Typologie des changements évoqués</i> <i>Nombre de jeunes qui ont renforcé leurs connaissances</i> <i>Natures des connaissances acquises</i></p> <p>Indicateur d'impact : <i>Nombre de jeunes ayant déclaré avoir amélioré leur comportement en termes de nutrition</i></p> <p>Méthode d'évaluation envisagée : <i>Utilisation d'un questionnaire écrit ou oral en fonction de l'âge et du profil des jeunes rencontrés avant les interventions, après les interventions et à N+1</i></p> <p>Evaluation en interne <i>Analyse des comptes rendus du groupe de travail</i> <i>Analyse des questionnaires recueillis</i></p>

Fiche Action 26 « Création d'une Antenne de Maison des Adolescents » portée par le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Action n°26	Création d'une Maison des Adolescents du Pays de Saverne Plaine et Plateau (Antenne MDA du 67)
-------------	---

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau
	Personne référente	Chargée de mission santé
Acteurs identifiés	HOP ADO du CH de Saverne, EPSAN, MDA Strasbourg, ALT, CeA	
Axe stratégique du CLS	Axe 4 : Santé des enfants, des adolescents et des jeunes	
Contexte et enjeux locaux	<p>La Pays de Saverne Plaine et Plateau est pilote du CLS-MS du territoire, suite à un DLS des priorités ont été établies et parmi elles : la santé des jeunes. De plus en plus de professionnels constatent la souffrance de nombreux jeunes notamment depuis la crise sanitaire de la COVID-19.</p> <p>Le territoire possède une offre en santé mentale pour les jeunes qui aujourd'hui est insuffisante au regard des besoins et reste désorganisée malgré une collaboration entre les acteurs du territoire.</p> <p>3 niveaux d'offre existent aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 : établissements scolaires, les missions locales, les centres sociaux culturels, les services de la CeA, en charge de la prévention et de la protection de l'enfance permettant un premier repérage des jeunes en difficultés et une orientation vers le dispositif adapté. Cela nécessite une bonne connaissance de l'offre du territoire, un répertoire s'avère donc nécessaire pour aider les professionnels dans cette mission. • Niveau 2 : PAEJ, offre d'écoute pour les jeunes • Niveau 3 : n'existe pas sur le territoire (antenne MDA à construire) • Niveau 4 : Hop ADO et EPSAN, offre de prise en charge globale et incluant le médical (pédopsychiatrie). <p>Un maillon dans la prise en charge des jeunes est ainsi aujourd'hui manquant sur le territoire, ce maillon pourrait être assuré par la présence d'une antenne de la Maison des Adolescents qui assureraient une offre complémentaire à l'écoute des jeunes garantissant un anonymat et proposant une offre à destination des parents également. La MDA possède également des missions de prévention.</p> <p>Une antenne de la Maison des Adolescents pourrait donc apporter la coordination et le maillon manquant notamment les ressources nécessaires pour répondre au besoin du territoire. Les partenariats forts déjà existants sont un premier pas dans l'organisation territoriale de l'offre. Le Pays de Saverne Plaine et Plateau s'engage à porter ce projet pour rendre le service au territoire.</p>	

	<p>La MDA et ALT ont proposé la création d'ANTENNE JASPE sur les territoires hors Eurométropole, mais cela ne répond qu'en partie aux besoins du territoire.</p> <p>Plusieurs réunions associant les acteurs du territoire (PETR, ComCom, Ville de Saverne, Professionnels de Santé Pédiatrie et Adolescents du CH, Pédopsychiatrie, Mission locale et Education Nationale, Dispositif ALAPAJE de Sarre-Union, Maison des Familles de Hanau-Petite-Pierre, MDA et Alt) ont permis de définir un projet Antenne MDA du Pays de Saverne Plaine et Plateau répondant aux besoins identifiés du territoire (diagnostic partagé) et s'appuyant sur les acteurs du territoire déjà présents sur la santé des jeunes et des adolescents.</p> <p>Le PETR souhaite s'approprier le portage et le déploiement de cette antenne MDA dans le contexte d'intégrer le GIP MDA. Quel que soit le lieu de vie d'un jeune en difficultés sociales, en situation de mal-être ou de détresse psychologique, celui-ci pourra trouver une réponse d'écoute, de soutien et de soin rapide, en proximité sur le territoire du PETR.</p> <p>Ce projet a pour objectif d'apporter une réponse de proximité, d'améliorer le maillage territorial, de prévenir la dégradation des situations déjà fragiles, de favoriser l'accès aux soins des jeunes et adolescents et de travailler en cohérence avec l'évolution du système de santé, dans une logique de parcours, et d'articuler la réponse en termes d'offre de soins et de soutien psychologique avec les autres dispositifs d'amont et d'aval.</p>
<p>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</p> <p><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</p>
<p>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</p>	<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Développer les connaissances et les compétences en santé environnement</p> <p><input type="checkbox"/> Hors PRSE 3</p>
<p>Objectif général (si indiqué)</p>	<p>Structurer avec les partenaires locaux une offre de prévention, d'accueil, d'écoute, de soutien et de soins destinée aux adolescents et aux jeunes issus du pays de Saverne Plaine et Plateau, notamment pour celles et ceux en situation de mal-être, de vulnérabilité, et/ou de souffrance psychique. Cette offre de service délocalisée serait également proposée aux parents, aux familles et aux professionnels en lien avec ce public adolescent et jeune adulte de 11 à 25 ans.</p>
<p>Objectifs spécifiques (si indiqué)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Offrir un lieu physique « Maison des Adolescents » adapté à l'accueil des jeunes et de leurs familles sur la Ville de Saverne 2. Construire à partir de ce lieu un réseau de partenaires de proximité (PAEJ, Psychologue scolaire, ALAPEJE, Maison des familles) source d'adressage ou de prise en charge en relais de proximité avec permanences de ressources en présentiel ou en distanciel

Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Secrétariat 0,5 ETP Assistante Sociale 0,5 ETP Infirmière 0,5 ETP Psychologue 1,5 ETP Pédopsychiatre 0,20 ETP Coordination 0,20 ETP
	<i>Financeurs et montants</i>	Dans le cadre du CLS et du GIP MDA et ALT, et du schéma départemental des familles ARS à solliciter 60 000 euros/an 2023 et 2024 GIP MDA et ALT CeA à solliciter 60 000 euros/an 2023 et 2024 CAF à solliciter 15 000 euros/an 2023 et 2024 MSA à solliciter 15 000 euros/an 2023 et 2024
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Collectivités : mise à disposition de lieu pour les permanences Partenaires : mises à disposition de ressources ETP : animateurs, ateliers
Déterminants de santé visés	Système de soins <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>) <input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>) <input type="checkbox"/> Conditions de travail	
	Environnement social <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)	
	Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
	Autre(s)	
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

contre les inégalités sociales de santé ?	
Politiques Publiques concernées	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez) mobilisation des acteurs en proximité des jeunes,
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p><u>Evaluation propre de l'action</u> Nombre de jeunes rencontrés, d'entretiens réalisés et d'accompagnements proposés Nombre de familles rencontrées, d'entretiens réalisés et d'accompagnements proposés Nombre de professionnels rencontrés, de temps de coordination assurés, de bilans et de synthèses réalisés Nombre de partenariats formalisés Nombres d'actions co-portées et d'actions de prévention réalisées Organisation de journée de travail</p> <p><i>Indicateurs de processus</i> : Nombre de partenariats finalisés, Nombre de relais en proximité, Nombre de journées de travail organisées avec les partenaires, Nombre de professionnels rencontrés</p> <p><i>Indicateurs de résultat</i> : Nombre de jeunes rencontrées, d'entretiens réalisés et d'accompagnements proposés, nombre de familles rencontrées, d'entretiens réalisés et d'accompagnement proposés, Nombre d'actions co-portées et d'action de prévention réalisées</p> <p><i>Indicateur d'impact</i> : % d'adhésion à l'accompagnement proposé, Indice de satisfaction de la prise en charge des professionnels « orienteurs » pour chaque personne orientée (retour à 3 mois),</p> <p><i>Méthode d'évaluation envisagée</i> : <i>Evaluation en interne</i></p>

Fiche action 27 « Espace services jeunesse ALAPAJES » portée par le rectorat de l'Académie de Strasbourg

Action n°27	Espace services jeunesse ALAPAJES (lire « à la page ») <i>Accompagnement Local Aux Parcours Jeunesse et Scolarité.</i>
-------------	--

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	Rectorat de l'académie de Strasbourg
	Personne référente	Espace Services Jeunesse ALAPAJES Coordonnatrice Esther Garnier
Acteurs identifiés	Caisse des dépôts : Programme Investir l'Avenir (PIA) GIP FCIP Alsace Académie de Strasbourg	
Axe stratégique du CLS	Axe 4 : Santé des enfants, des ados et des jeunes	
Contexte et enjeux locaux	<p>La ville de Sarre-Union où est localisé le lycée est une commune rurale d'Alsace Bossue excentrée, isolée des principales métropoles du Grand Est et faiblement desservie par les transports en commun. Les liaisons vers les grands centres économiques, culturels et universitaires sont difficiles. La mobilité est une problématique majeure de ce territoire.</p> <p>Ce contexte territorial pèse sur des choix d'orientation et de formations des jeunes. Ces difficultés de mobilité physique, des situations familiales et personnelles parfois précaires brident fortement la capacité d'émancipation de nombreux jeunes. Aujourd'hui, un certain nombre de jeunes ne s'autorisent pas leur « rêve » de formation, faute d'information, faute de moyens et finissent de s'orienter par défaut.</p> <p>Pour l'Alsace Bossue, ce sont les titulaires d'un CAP et BEP (34%) qui représentent la part la plus importante des diplômes obtenus, suivi par les jeunes titulaires d'aucun diplôme ou au plus, brevet des collèges (33,5 %), 16,9 % d'un BAC et 15,6 % d'un diplôme de l'enseignement supérieur.</p> <p>Ces chiffres sont encore plus bas à l'échelle de la ville de Sarre-Union : La part la plus importante de la population de Sarre-Union (37,5 % contre 24,9% en 2011) ne possède aucun diplôme ou au plus un brevet des collèges ; 31,2 % un CAP ou BEP, 15,6 % un BAC et 15,6 % un diplôme de l'enseignement supérieur.</p> <p>Les phénomènes de décrochage scolaire et de rupture dans les parcours des jeunes sont fréquents et apparaissent dès l'école primaire. Les 3 collèges du secteur et le lycée de Sarre-Union recensent à eux seuls 44 jeunes en risque ou en voie de décrochage scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>Les causes de difficultés scolaires et de rupture sont souvent multifactorielles et les problématiques dépassent la question strictement pédagogique et nécessitent des réponses variées. Le manque de services au niveau local, les délais de prise en charge, la multiplicité des professionnels à contacter, conduisent parfois à des impasses et des échecs.</p> <p>Les espaces services jeunesse (ESJ) sont créés pour proposer un</p>	

	accès égal aux différents services sur tout le territoire dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. 18 ESJ ouvriront sur le territoire national au cours de l'année 2022. La plupart des ESJ s'inscrivent dans des environnements urbains relevant de la politique de la ville ou ruraux confrontés à des problématiques d'éloignement de service.
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Développer les connaissances et les compétences en santé environnement <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
Objectif général (si indiqué)	Donner aux jeunes d'Alsace Bossue toutes les chances de réussite scolaire
Objectifs spécifiques (si indiqué)	Permettre l'accès aux différents services d'orientation et de bien être Simplifier le parcours des jeunes dans les services jeunesse Offrir un lieu d'accueil et d'écoute des parents
Objectifs opérationnels	1.A Offrir un service d'orientation de proximité. 1.B Offrir un service de santé des jeunes de proximité 1.C Enrichir l'offre du territoire par des permanences 2.A Rendre l'offre du territoire lisible en un lieu d'accueil unique 2.B Coordonner le parcours des jeunes grâce à un lieu unique 3.A Offrir un lieu de soutien des parents dans leur mission éducative
Etapes de mise en œuvre – Description	Phase 1 : janvier 2021 Réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt ESJ (anciennement établissement de services) : Choix d'un lieu physique pour l'accueil de la structure : Cet espace se situe au sein du lycée de Sarre-Union tout en bénéficiant d'un accès indépendant et sécurisé. Début de création des partenariats (REDOM, CJC, ergothérapeute, orthophoniste, psychologue, ALT, mission locale, CSC ...) Phase 2 : octobre 2021 Le projet a été retenu. Réalisation des travaux pour l'accueil des élèves et des parents. D'autres partenariats ont vu le jour pour diversifier l'offre au maximum. Phase 3 : fin mars 2022

Territoire d'intervention	Pays de Saverne Plaine et Plateau	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	401000€ (sur 5 ans)
	<i>Financeurs et montants</i>	PIA Académie de Strasbourg Région Grand Est
	Autres ressources mobilisables (<i>Matériel, humaine</i>)	CCAB Commune de Sarre-Union Une large part de l'activité de l'espace services jeunesse ALAPAJES est assurée par les mises à disposition de personnels par les structures, services et associations partenaires.
Déterminants de santé visés	Système de soins <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input checked="" type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input checked="" type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>) <input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>) <input type="checkbox"/> Conditions de travail	
	Environnement social <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)	
	Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
	Autre(s)	

Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Politiques Publiques concernées	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p><u>Evaluation propre de l'action</u></p> <p><i>Indicateurs de processus :</i> Nombre de partenaires impliqués dans le projet Nombre de réunions de partenaires organisées et instances de pilotage Nombre de projets pluridisciplinaires proposés et mis en œuvre Contributions au sein de la communauté apprenante des ESJ</p> <p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <p>Indicateur 1 : La Fréquentation et les caractéristiques des publics <u>Nombre de jeunes accueillis :</u></p> <p><u>Profil des jeunes :</u> - Répartition par sexe - Répartition par âge - Répartition par niveau scolaire : Primaire/Collège/Lycée/Post BAC/ Hors scolaire - Communes d'origine</p> <p><u>Nombre de parents accueillis</u></p> <p><u>Niveau d'intervention demandée :</u> N1 : information N2 : orientation N3 : démarches administratives, demande de financement ergothérapie N4 : participation à une intervention collective N5 : participation à une permanence N6 : accompagnement personnalisé</p> <p><u>Origine de la première demande :</u> jeunes, familles, établissements scolaire, partenaires, autres</p> <p><u>Date d'entrée dans le dispositif / Date de sortie du dispositif</u> <u>Motifs généraux d'intervention</u></p> <p>Indicateur 2 : Qualité de services. La richesse, la diversité et la pertinence des services proposés pour estimer l'adéquation entre l'offre de services et les besoins du territoire. - Nombre de services proposés. - Nombre d'entretiens menés par la coordonnatrice, par les</p>

	<p>permanents et les partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions d'équipe pluridisciplinaire (centrées sur le jeune) et de situations étudiées. - Nombre de liaisons et échanges entre professionnels (centrés sur le jeune). - Nombre d'accompagnements mis en place. <p>Indicateurs 3 : communication (flyer, site internet, visites, campagne publicitaire...).</p> <p>Indicateur d'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réponses positives apportées - Nombre d'accompagnement mis en place ou de relais effectifs vers d'autres partenaires - Nombre de RDV honorés <p>Méthode d'évaluation envisagée : A partir des statistiques réalisées, remise d'un bilan d'activité annuel à destination du Secrétariat général pour l'investissement. Evaluation en interne par le biais de trois instances correspondant à trois niveaux de pilotage et d'évaluation : une instance académique, une instance technique territoriale et une instance dédiée à la gestion quotidienne.</p>
--	---

Fiche action 28 « Agir sur le bien-être au travail » portée par le PETR

Action n°28	Agir sur le Bien-être au travail
-------------	---

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input checked="" type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	<i>PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Marie Jacquier</i>
Acteurs identifiés	<i>ETIREO / Entreprises / ESP / Siel Bleu / Ville de Saverne / PETR</i>	
Axe stratégique du CLS	Santé environnementale/ santé mentale	
Contexte et enjeux locaux	<p>Depuis de nombreuses années, les arrêts maladies se multiplient dans les entreprises et la santé mentale des employés est en péril. Depuis 2003, les troubles musculo squelettiques (TMS) ont augmenté de 60% et sont devenues une des principales causes d'arrêt maladie au niveau national (30% en 2020 d'après la CPAM). Le lien entre des activités professionnelles et la survenue et l'aggravation des TMS est aujourd'hui bien établi. C'est pourquoi, beaucoup des TMS sont inscrits aux tableaux des maladies professionnelles.</p> <p>D'après l'INRS : « Les TMS coûtent cher à l'entreprise. Ils sont une source de désorganisation majeure, peuvent entraîner une baisse de performance pour l'entreprise (diminution de la productivité, de la qualité...) et avoir un impact majeur en matière d'absentéisme et de turnover.</p> <p>Des solutions de prévention peuvent être mises en place. Elles permettent non seulement de réduire le risque de TMS mais conduisent aussi à améliorer la qualité de vie au travail des salariés ainsi que la qualité des produits. »</p> <p>Le lieu de travail faisant parti de l'environnement de vie de chaque salarié, le Syndicat Mixte du Pays de Saverne Plaine et Plateau souhaite impulser une dynamique de prévention autour de la santé au travail. Pour cela les dimensions physique (TMS) et psychique (Bien-être) seront prises en considération dans cette action.</p>	
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	
Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.	

	<input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Développer les connaissances et les compétences en santé environnement <input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3
Objectif général (si indiqué)	Diminuer la survenue des pathologies liées à l'activité professionnelle
Objectifs spécifiques (si indiqué)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les salariés du territoire aux troubles musculo squelettiques 2. Améliorer le bien-être au travail 3. Sensibiliser les employés à leur milieu professionnel
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Outiller les agents pour lutter les salariés contre les TMS 1.2 Inviter les salariés à plus de mouvement 2.1 Proposer des activités de détente dans le milieu professionnel 2.2 Encourager les directions d'entreprise à investir dans la santé des employés 2.3 Sensibiliser aux risques du TT 3.1 Organiser des conférences sur le bien-être au travail 3.2 Faire découvrir aux salariés l'environnement autour de leur lieu de travail 3.3 Offrir des alternatives aux écrans durant le temps de pause
Etapas de mise en œuvre – Description	<p>Le bien-être dans l'environnement de travail prend racine à deux niveaux : le coté physique et le coté psychique. Nous avons élaboré le programme suivant de sorte à englober les deux dimensions :</p> <p>L'entreprise Etireo (spécialiste de la santé au travail et des TMS) interviendra dans 4 structures du territoires chaque année, elle effectuera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic des postes de l'entreprise pour créer un programme d'échauffement adapté à chaque poste. - La rencontre avec les salariés pour connaître leur ressenti sur leurs conditions de travail et proposer le programme. - Puis ETIREO assurera un suivi des salariés pour connaître la mise en place des échauffements montrés et identifier les freins si cela n'est pas mis en place pour proposer des alternatives. - ETIREO formera également des relais qui permettront de diffuser et de motiver les autres salariés pour l'échauffement (ces salariés relais seront suivis spécifiquement pour diffuser les bonnes pratiques). <p>En plus de l'action d'ETIREO, Siel Bleu interviendra à raison d'une fois par mois inclus dans le temps de travail, pour des actions collectives destinées au bien-être des salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Yoga - Pilates - Sophrologie - Atelier diététique - Animation jeu de société - Méditation - Marche autour du lieu de travail - Tournoi de pétanque - Tournoi de carte - Gym douce - Renforcement musculaire - Mise en place d'une bibliothèque participative

	<input type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité
	Mode de vie <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	Conditions de vie <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>) <input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Conditions de travail
	Environnement social <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)
	Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
	Autre(s)
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Politiques Publiques concernées	Stratégie nationale de santé
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p><u>Evaluation propre de l'action</u></p> <p>Indicateurs de processus : <i>Nombre de salariés volontaires pour être relais</i> <i>Nombre de session « bien-être » réalisées dans l'entreprise</i> <i>Nombre de participants à ces sessions</i> <i>Nombre de propositions d'activité effectuées par les salariés</i> <i>Nombre de webconférences organisées</i> <i>Nombre de salariés participant aux webconférences</i></p> <p>Indicateurs de résultat : <i>Nombre d'arrêts maladie survenus dans les entreprises</i></p> <p>Indicateur d'impact : <i>Apparition de TMS</i></p>

	<p><i>Ressenti des salariés suite au suivi d'un an</i></p> <p>Méthode d'évaluation envisagée : <i>Questionnaire et entretien</i></p>
--	---

Fiche action 29 « Prévention des risques solaires » portée par le PETR

Action n°29	Prévention des risques solaires	
Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	<i>PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Chargée de mission santé</i>
Acteurs identifiés	<i>ARS / PETR / CSC / Professionnels du territoire / coordinateurs séniors/CeA</i>	
Axe stratégique du CLS	Axe 7 : Santé environnementale	
Contexte et enjeux locaux	<p>Les variations climatiques sont de plus en plus intenses et les pics de chaleurs deviennent plus intenses et plus récurrents.</p> <p>Les risques liés à ces pics de chaleur sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques dermatologiques (vieillesse prématuré, cancer ...) - Risques oculaires - Déshydratation, coup de chaud <p>Ces risques peuvent être prévenus par des gestes simples et des communications efficaces.</p> <p>D'autres répercussions sont observables notamment chez les personnes âgées. La mise en place des plans canicules sont peu développés hors des agglomérations et sont difficilement applicables dans les zones rurales du fait du recensement des personnes âgées et des ressources à mobiliser pour le réaliser. L'isolement est accentué lors de ses épisodes de fortes chaleurs et les personnes fragilisées se retrouvent donc démunies.</p> <p>Le Pays de Saverne Plaine et Plateau souhaite donc mettre en place une action de prévention des risques solaires afin de protéger la population et notamment les plus fragiles.</p>	
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	
Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.	

	<input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Développer les connaissances et les compétences en santé environnement <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
Objectif général (si indiqué)	Prévenir les risques solaires sur le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau
Objectifs spécifiques (si indiqué)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les habitants du territoire aux risques solaires 2. Collaborer avec les professionnels de santé du territoire 3. Prévenir les risques liés à la chaleur chez les personnes âgées
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Faire une campagne annuelle d'affichage 1.2 Organiser un cycle de conférence sur les risques solaires 2.1 Recenser les acteurs en lien avec les risques solaires 2.2 Sensibiliser les acteurs identifiés pour communiquer sur les risques solaires 3.1 Relayer les campagnes de prévention pour lutter contre la déshydratation 3.2 Créer un réseau de solidarité pour lutter contre l'isolement des personnes vulnérables en période de forte chaleur
Etapes de mise en œuvre – Description	<p>Première phase : 2022 : Un recensement des acteurs agissant sur les risques solaires (dermatologue, ophtalmologue, médecin généraliste) afin de les informer de la campagne de prévention et de les inviter à participer.</p> <p>Deuxième phase : 2023 : Pour le lancement de cette action, le PETR imprimera et relayera auprès des acteurs recevant du public la campagne d'affichage présente sur Santé Publique France concernant les risques solaires.</p> <p>En plus de rallier les campagnes existantes, le PETR créera si cela s'avère nécessaire, sa propre campagne en lien avec les professionnels du territoire. Il sera également prévu de diffuser des messages de prévention sur les panneaux lumineux, les sites internet des intercommunalités et les bulletins intercommunaux afin de sensibiliser le plus grand nombre d'habitants du territoire. Pour compléter cela, une campagne de conférence aura lieu pour informer au mieux les habitants du territoire.</p> <p>En lien avec les acteurs du territoire (communes, communautés de communes, MAIA, SSIAD, SSAD, CSC ...) le Pays de Saverne Plaine et Plateau souhaiterait organiser un réseau de solidarité (chaîne de bénévolat, remise en place de la plateforme BIP POP) afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées en période de forte chaleur (appels, visites ...) et d'assurer un réseau de soutien pour la vie courante en ces périodes de forte chaleur.</p> <p>Première mission : remettre à jour les registres des personnes âgées seules dans les villages.</p> <p>Deuxième mission : mobiliser des bénévoles pour contacter les personnes recensées lors des plans canicules.</p> <p>Troisième mission : coordonner et mettre en lien les bénévoles et les personnes âgées.</p>

	<p>Conditions socio-économiques</p> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
	<p>Autre(s)</p>
<p>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Politiques Publiques concernées</p>	Stratégie nationale de santé
<p>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)
<p>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</p>	<p><u>Evaluation propre de l'action</u></p> <p>Indicateurs de processus : <i>Nombre de partenaires dans les réunions de présentation</i> <i>Nombre de partenaires impliqués dans les réunions de mise en place</i> <i>Nombre d'utilisateurs de la plateforme BIP POP (2023)</i> <i>Nombre de pro de santé présents pour créer la comm régionale (si besoin)</i></p> <p>Indicateurs de résultat : <i>Nombre de partenaires opérationnels relayant les informations</i> <i>Nombre de partenaires participants à l'identification des personnes âgées</i> <i>Nombre de bénévoles</i> <i>Nombre de personnes âgées suivies</i> <i>Nombre de professionnels de santé impliqués dans la communication</i> <i>Nombre de personnes appelées durant le plan canicule</i></p> <p>Indicateur d'impact :</p> <p>Méthode d'évaluation envisagée : <i>Dénombrement des personnes aux réunions : fiches de présence</i> <i>Dénombrement de l'activité de la plateforme</i> <i>Dénombrement des bénévoles</i> <i>Dénombrement des personnes âgées recensées et appelées</i></p>

➔ Modification de Fiches Actions

Fiche action 13 « Vers un usage éclairé des écrans » portée par le Centre socio culturel Ilot du Moulin

Action n°13	Elaboration d'un projet territorial de prévention "Vers un usage éclairé des écrans"	
Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	Ville de Saverne
	<i>Personne référente</i>	Patricia LEYENDECKER : référente Famille du Centre socio culturel « Ilot du Moulin »
Axe stratégique du CLS	Axe 4 : Santé des enfants, des adolescents et des jeunes	
Contexte et enjeux locaux	<p>La question de l'usage des écrans est une préoccupation des parents, des éducateurs, des professionnels de santé et des travailleurs sociaux sur tout Pays de Saverne Plaine et Plateau. De nombreuses initiatives locales se saisissent du sujet, avec un portage communal fort à l'instar de la Ville de Saverne (Mairie, CSC, périscolaire, établissements scolaires...), des réflexions lancées comme sur le périmètre de la CDC Hanau LPP, ou dans les établissements scolaires mais aussi sur le périmètre de la CCAB notamment avec l'action du CSC de Sarre-Union.</p> <p>« L'addiction » aux écrans est un facteur de désocialisation fréquemment observé dans les accompagnements éducatifs mais aussi dans les évaluations de situation dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance.</p> <p>La problématique relève tout autant de la question de la quantité d'usage et de l'addiction que de la qualité de l'usage notamment en rapport avec le respect élémentaire de règles de bonnes conduites numériques.</p> <p>Un groupe de travail sur le Pays de Saverne Plaine et Plateau est en place pour permettre la coordination des acteurs et ainsi créer un réseau de prévention pour l'usage des écrans. L'enjeu est de pouvoir construire une stratégie territoriale, permettant d'identifier les actions qui fonctionnent, mutualiser les outils et développer une stratégie de communication adaptée à la prévention, aux bonnes pratiques et aux lieux d'accompagnement vers un usage éclairé des écrans.</p>	
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif <input checked="" type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input checked="" type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	

Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3
Objectif général <i>(si indiqué)</i>	Promouvoir un usage éclairé des écrans dès la petite enfance
Objectifs spécifiques <i>(si indiqué)</i>	Sensibiliser les jeunes (3-18 ans) à l'usage des écrans Prévenir les mauvais usages des écrans.
Objectifs opérationnels	Définition d'une stratégie territoriale en matière d'usage des écrans Développer les compétences des intervenants sur l'usage des écrans Organiser des actions à destination des parents et des familles
Etapas de mise en œuvre – Description	Actions : <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une stratégie territoriale en matière de prévention d'usage des écrans <ul style="list-style-type: none"> o Animation d'un groupe de travail, permettant la coordination de la prévention de l'usage des numériques pour une politique globale de prévention, avec les différents partenaires (CH de Saverne, CSAPA, CAAPS, Ville de Saverne, Communauté de Communes du Pays de Saverne, communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre, Communauté de communes de l'Alsace Bossue, Association ALT, CSC Sarre Union, EPSAN, REDOM jeunes...) chargé de définir une stratégie territoriale commune par la mise en réseau des acteurs des différents champs : o Définition d'un programme d'actions commun et coordonné o Définition d'une stratégie de communication commune : partage d'un discours commun, création d'un calendrier des actions, communication par la création d'un site internet et d'affiche, ainsi que l'utilisation de la plateforme santé pour faire connaître aux acteurs du territoire les actions. o Accompagnement de l'IREPS pour construire la stratégie territoriale et l'appui à la création et à l'animation d'un réseau d'acteur. - Définir un programme de formation basée sur la formation « 3 6 9 12 » de Serge Tisseron avec l'EPSAN et déployer la formation auprès des acteurs du territoire / mettre en place une formation intra territoriale sur la prévention à l'usage des écrans. - Développer un kit de jeu pour les salles d'attente pour les enfants : déployer kit salle d'attente à partir de l'expérience réussie du CSC de Sarre-Union. Il existe 2 types de kit :

	<input checked="" type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input checked="" type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité
	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) = <u>addictologie</u>
	Conditions de vie <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>) <input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>) <input type="checkbox"/> Conditions de travail
	Environnement social <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input checked="" type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)
	Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input checked="" type="checkbox"/> Niveau d'éducation
	Autre(s)
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non = politiques d'intervention primaires des CSC
Politiques Publiques concernées	Politique de la Ville, orientations CAF, missions Conseil Départemental
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez) Comité des usagers, associations de parents, commissions du CSC

<p>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</p>	<p><u>Evaluation propre de l'action</u></p> <p><i>Indicateurs de processus :</i> Nombre de participants au groupe de travail Nombre de participants aux réunions Nombre de kits préparés Nombre d'actions recensées sur le territoire Nombre d'acteurs engagés dans la formation</p> <p><i>Indicateurs de résultat :</i> Nombre de kits distribués aux enfants Nombre de participants (enfants/parents) aux actions Nombre d'actions réalisées Nombre d'acteurs formés</p> <p><i>Indicateur d'impact :</i> Ressenti des professionnels (professeurs), ressenti des usagers (parents, jeunes).</p> <p><i>Méthode d'évaluation envisagée :</i> Réunions bilan avec les partenaires Questionnaires auprès des jeunes et des parents</p>
---	--

